

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13 - FAX. (1) 43.31.19.83

Hebdomadaire - n° 1902 - 21 juillet 1994 - 4 F

D 1902 HAÏTI : LA "MISSION CIVILE" INDÉSIRABLE

Alors que les pressions nord-américaines contre le régime militaire s'intensifient (cf. DIAL D 1894), le conseil de sécurité de l'ONU votait le 30 juin 1994 une résolution sur la nouvelle "Mission des Nations unies pour Haïti" (MINUHA). Son mandat ne consistera plus à préparer la nouvelle police, séparée de l'armée; il consistera à assurer la sécurité des autorités haïtiennes, à contrôler les secteurs névralgiques du pays et à préparer des élections législatives.

Parallèlement la "Mission civile internationale en Haïti OEA/ONU", chargée d'observer la situation des droits de l'homme, continuait sa tâche vaille que vaille. Le 6 juillet 1994, elle publiait un dernier communiqué annonçant la suspension de ses activités, suite aux injonctions du régime militaire. Le 11 juillet, la situation se durcissait: les autorités de Port-au-Prince décidaient d'expulser la mission civile.

Avec la répression continuelle, la fuite accélérée des boat-people haïtiens et la clandestinité des militants sur place, le climat habituel d'Haïti s'alourdissait d'une tension supplémentaire: l'éventualité accrue d'une intervention militaire nord-américaine sous mandat de l'ONU, ou d'un autre coup de théâtre.

Ci-dessous: 1) communiqué de la mission civile OEA/ONU du 6 juillet; 2) déclaration des supérieurs religieux d'Haïti sur le gouvernement Jonassaint et les boat-people.

Note DIAL

1. Communiqué de presse de la Mission civile internationale en Haïti OEA/ONU sur la suspension provisoire de ses activités (6 juillet 1994)

Port-au-Prince, le 6 juillet 1994 - Depuis le retour des observateurs le 31 janvier et jusqu'au 31 mai, la Mission civile internationale OEA/ONU a accueilli un total de 1350 visiteurs dans les deux bureaux ouverts à Port-au-Prince. Entre le 1er et le 30 juin, un total de 1143 visiteurs se sont présentés, presque autant que dans les quatre mois précédents.

Durant ces cinq mois, la Mission a reçu des informations sur 340 cas d'exécutions extra-judiciaires et de morts suspects, 131 cas d'enlèvements et de disparitions forcées, et plusieurs centaines d'arrestations illégales et de détentions arbitraires suivies de mauvais traitements. 74 cas de viols ont été portés à la connaissance de la Mission, dont 52 ont été identifiés comme ayant un caractère politique. De plus 51 cas d'atteintes aux droits humains dont les victimes étaient des enfants ont été enregistrés, 23 concernaient la mort de ces enfants.

Ces chiffres, qui ne reflètent pas toute la réalité, dépeignent une situation des droits de l'homme extrêmement préoccupante. La Mission constate qu'une très forte pression continue d'être exercée sur les organisations populaires et sur tous les individus qui, de façon générale, souhaitent le rétablissement de l'ordre constitutionnel ou qui sont perçus comme des partisans du président Aristide.

D1902-1/3

La Mission a pu établir que de nombreuses violations des droits humains étaient attribuables à des membres des Forces armées, leurs auxiliaires ou des membres du FRAPH. La Mission a également dénoncé les atteintes aux libertés individuelles et collectives que le gouvernement provisoire non reconnu par la communauté internationale essaie d'imposer.

Depuis le retour de la Mission en janvier dernier, les observateurs ont fait l'objet à plusieurs reprises de menaces et d'actes d'intimidation. Le fonctionnement de la Mission a été entravé par les autorités militaires, notamment en ce qui concerne l'accès aux centres de détention et à certaines zones où de graves violations des droits humains ont été signalées.

Hier, la Mission a reçu une note verbale du Ministère des affaires étrangères. Ce document relaie la position des autorités de facto, selon laquelle la présence de la Mission en Haïti serait illégale et qu'elle fonctionnerait "*dans des conditions non définies et irrégulières*". Par conséquent, la Mission est priée de "*surseoir (...) à toute activité sur le territoire de la République d'Haïti*".

Des consultations se déroulent actuellement au siège de l'Organisation des Nations unies et de l'Organisation des États américains à ce sujet. Pendant ce temps, pour éviter un incident ou une provocation, les deux organisations ont décidé de suspendre provisoirement les activités de la Mission.

2. Déclaration de l'assemblée plénière des supérieurs des religieux et religieuses d'Haïti sur le gouvernement Jonassaint (20 mai 1994)

*Nous voici l'insulte de nos voisins,
fable et risée de notre entourage.*
Ps. 79,4

Réuni(e)s en Assemblée plénière les 19 et 20 mai 1994, nous les supérieur(e)s des communautés religieuses d'Haïti, à la lumière de la parole de Dieu et de notre option pour les pauvres, nous nous sommes laissé(e)s interpeller par la situation actuelle du pays. Elle exige de chacun de nous une grande force, une grande espérance et une solidarité sincère et efficace.

Chaque jour qui passe augmente le lot de tribulations et d'avilissement du peuple haïtien. Dans le mois qui vient de s'écouler, des massacres systématiques ont été perpétrés sur la population. Comme toujours, ce sont les plus pauvres qui en ont été victimes: massacre à Raboteau, situation de guerre et d'occupation à Petit-Bourg-du-Borgne.

Loin de nous diriger vers des solutions, la situation se complique de façon radicale et menace les fondements de la nation. Elle devient de plus en plus grave et insoutenable.

L'État haïtien est singulièrement résumé dans la volonté des chefs militaires et dans celle de l'administration américaine qui, malgré les apparences, ne leur a jamais abandonné son soutien.

A l'heure actuelle, on assiste dans le plus grand ridicule à l'installation d'un gouvernement provisoire par un petit groupe de parlementaires manipulés par l'armée et par des agents étrangers. Toutes les instances nationales et internationales se sont prononcées contre cette forfaiture et cette usurpation du pouvoir. Mais la complicité, l'orgueil et l'ambition l'emportent malheureusement sur la raison, le droit, la morale et le patriotisme.

La présentation de ce gouvernement de la honte est un coup d'État dans le coup d'État, c'est un coup d'État contre la Constitution et le Parlement qui risque d'être dissout. Enfin, ces parlementaires finiront par comprendre que le manque de courage et de lucidité ne mène qu'à la déchéance. Ils finiront par comprendre qu'ils tiennent leur pouvoir du peuple et que sans le peuple ils ne pourront aller que de compromis en abdications.

Ceux et celles qui mènent le jeu politique au pays et à l'étranger ne ratent aucune occasion d'aggraver la crise en jouant aux plus habiles et en proposant des paroles lénifiantes et intoxicantes.

Ce sont ces situations irrationnelles qui produisent le flot des réfugiés que nous connaissons ici au pays même, chez nos voisins les plus proches et sur les mers. Notre congrès des 6 et 7 avril écoulés sur la migration nous a permis de déceler les véritables enjeux et les causes profondes d'une situation que l'on voudrait rejeter sur nous-mêmes. Les équilibristes de la politique s'en servent comme d'une baguette magique à la recherche de solution pour la sécurité de leur pouvoir.

Le fait même que l'administration américaine cherche à nous endormir sur la question des réfugiés démontre sa mauvaise volonté à résoudre cette crise planifiée et gérée par l'administration précédente. Chaque fois que l'on aborde la question politique haïtienne en essayant d'éliminer les résultats du scrutin populaire du 16 décembre 1990, c'est le peuple haïtien que l'on condamne à plus de souffrance.

Ce qu'il y a dans tout cela, c'est le déclin de nos institutions qui cèdent sous le poids de la corruption et de la volonté dictatoriale de l'administration américaine qui veut à tout prix se réserver le droit de diriger ce pays par personnes interposées.

Face à cette tragédie, tout un peuple meurtri et bafoué refuse de se mettre à genoux, gardant sa dignité et en maintenant ardente la flamme de l'espérance et de l'amour.

Il est ce "petit reste" du peuple de Dieu qui dans les pires moments de son histoire a su trouver dans sa foi en Yahvé les ressources nécessaires pour résister, lutter et toujours recommencer à vivre.

C'est par cette fidélité dans la souffrance que, comme un désert refleurit, ces pauvres de Yahvé sont devenus les prémices de la restauration du royaume de Dieu. *"Fais-nous revenir, fais luire ta face et nous serons sauvés."* Ps. 80, 4.

Avec ce courageux peuple haïtien, nous disons notre indignation et notre volonté de continuer à nous dévouer au service de la justice et de l'amour.

A la veille de la fête de la Pentecôte que nous célébrerons dans deux jours, prions ensemble l'Esprit de Dieu pour qu'Il *"lave ce qui est souillé... guérisse ce qui est blessé, assouplisse ce qui est raide, réchauffe ce qui est froid, rende droit ce qui est faussé."* (Hymne de la Pentecôte)

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 395 F - Étranger 440 F - Avion Amérique latine 500 F - USA-Canada-Afrique 490 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441